CA asbl

Installations domestiques

Meensesteenweg 338, 8800 Roeselare TEL: 065/334 979 FAX: 065/336 629 www.acavzw.be / info@acavzw.be Dexia: 068-2516997-68 Numéro de TVA : BE 0811 407 869

176001410

Ref: 2016080138

RAPPORT DE MISE EN SERVICE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE / CONTRÔLE PÉRIODIQUE

Données générales

Lieu du contrôle:

Rue Gretry 2/103, 4000 LIEGE 1

Propriétaire:

Client: Certigreen SPRL Fabien Devillers, RUE DE LA VECQUEE 170, 4100 SERAING Type de locaux: Appartement

Distributeur d'énergie: /

Code EAN:

541 44

Installateur:

Agent-visiteur:

N° TVA:

ou n° carte ID: /

Émis à: /

le /

Date du contrôle: 02/08/2016

Type de contrôle

Conformément aux exigences (conditions) du Règlement général sur les installations électriques (RGIE)

Type contrôle:

Art 276bis Transfert de propriété

Johny Onclin

Info complément.: Réinspection à:

Données générales de l'installation électrique

2x230v

Courant nominal max:

40A

Courant nominal sécurité principale:

25,00

Section du câble d'arrivée:

4X4 mm²

- Type:

Section:

VVB / mm²

Conducteur de terre: 16 mm²

Type d'électrode: Interrupteur différent. général - In: Barre ou piquet de terre

- DI: 300 mA

Nombre de pôles: 4

40 A Interrupteur(s) différentiel(s) général(s) extra: /

Interrupteur différent. second. - In:

- DI : / mA Nombre de pôles: /

Interrupteur(s) différentiel(s) secondaire(s) extra: /

Nombre de circuits:

9

Nombre de tableaux: 4

Tarif:

Jour

Mesures et contrôles

Résistance de dispersion: Isolement générale:

2.8 ? Ohm ? MOhm

Protect. contre les contacts indir.: Test du différentiel:

Pas en ordre

Plombage du différentiel:

Pas en ordre

Test de continuité:

En ordre

Test de défault:

En ordre

Etat du materiel fixe:

En ordre

Schémas:

Pas en ordre

Protect, contre les contacts dir.:

Pas en ordre

Conclusion:

L'INSTALLATION N'EST PAS CONFORME AU RGIE

L'installation doit de nouveau être contrôlée:

avant le: 18 mois après signature de l'act par le même organisme (*)

NOMBRE

Schéma d'implantation: Non **D'ANNEXES**

Schéma unifilaire: Non

Autres: APPARTEMENT 10A

L'AGENT-VISITEUR



Visa du distributeur (art 270)

Visa de l'organisme de contrôle



www.certigreen.be



ACA asbl - Organisme de Controle Agrée Meensesteenweg 338 - 8800 Roeselare TVA BE 0811.407.869 Tel. 065/33.49.79 - Fax 065/33.66.29 info@acavzw.be - www.acavzw.be

Le PV de visite doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et toute modification intervenue dans l'installation électrique doit être renseignée dans le dossier. Le Ministre des Affaires économiques, Direction Energie électrique doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.

(*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions constituent pas un danger pour les personnes et les biensonnes et

Description des circuits

4 FUSIBLES AUTO 10A+ 6 FUSIBLES AUTO 16A

3 MONO 20A

- 1 DISJONCTEUR 16A 2P
- 2 DISJONCTEURS 16A 2P

CONSTATATIONS: Remarques

- A3 : Tous les dispositifs de protection au courant différentiel résiduel dans l'installation électrique doivent être testés périodiquement (p.ex. mensuel) en utilisant le bouton test (cfr. les instructions du fabricant).
- AD : Le contrôle comprend seulement les parties visibles de l'installation.
- AD1 : Ce contrôle ne comprend que les parties de l'installation électrique comme repris dans les schémas(signés) annexés.
- B : Nous ne pouvons pas exclure le fait qu'au dépôt des schémas, il pourrait y avoir d'autres infractions.
- C : Le contrôle comprend seulement la partie habitable du bien.
- K0 : (installations < 01/10/1981) Si le circuit de la salle de bains n'est pas connecté après un interrupteur différentiel d'une sensibilité de 30mA au maximum, la volume 2 est étendue à 1m par rapport au bord de la baignoire et/ou la douche (au lieu de 0,60m).
- U : Il faut au moins trois exemplaires des schémas électriques.
- Y : La résistance d'isolation générale n' a pas pu être mesurée. Cette valeur devrait être de préférence supérieure à 0.5 Mohm.

CONSTATATIONS: Infractions

Infractions schemas:

- 1.01. : Schéma unifilaire de l'installation est à réaliser ou à compléter. (art 16, 268, 269)
- 1.02. : Schéma de position de l'installation est à réaliser ou à compléter. (art 269)
- 1.04. : La tension nominale et le pictogramme de danger électrique doivent être affichés sur le tableau et en un endroit judicieusement choisi.

Infractions coffrets de repartition :

- 4.08. : Obturez les ouvertures non utilisées du tableau ou coffret. (art 19, 49.01, 248)
- 4.10. : Réalisez ou complétez le repérage de chaque circuit et/ou appareillage, bornes de raccordement etc. à indiquer ou à compléter. (lisibilité et qualité durable) (art 16, 248)

Infractions interrupteurs differentiels:

- 5.01. : Prévoyez un interrupteur différentiel général, muni d'un dispositif de plombage, à l'origine de l'installation. (art 86.07)

Infractions protection contre les surintensites :

- 6.01. : Tous les circuits doivent être équipés d'une protection contre les surintensités. (art 114 à 133)
- 6.01B. : Une protection contre les surintensités doit être prévue à l'origine du câble d'alimentation des coffrets secondaires, installés à plus de 3m de distance du tableau de répartition principal. (art 114 à 133)

Infractions installation electrique:

- 7.04. : Les interrupteurs, les prises et boîtes de branchement doivent être ajustés ou refixés selon les règles de l'art. (art 9.03)
- 7.05. : Les connexions doivent être réalisées dans les tableaux, les boîtes de jonction ou de dérivation, aux bornes des interrupteurs et aux prises de courant, dans les armatures de plafond, servant à suspendre l'éclairage et de dérivation. (art 207.07)
- 7.23. : L'utilisation des multiblocs en pose fixe n'est pas permise.

Infractions supplémentaires et/ou explications additionnelles:

7.05 LOCAL BOILER

7.04 SDB+ CHAMBRE 1+ CHAMBRE 2

7.23 CUISINE





Meensesteenweg 338, 8800 Roeselare TEL: 065/334 979 FAX: 065/336 629 www.acavzw.be / info@acavzw.be Dexia: 068-2516997-68 Numéro de TVA: BE 0811 407 869

Ref: 2016080138

ANNEXE - INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE

Données générales

Annexe à rapport n°: 176001410

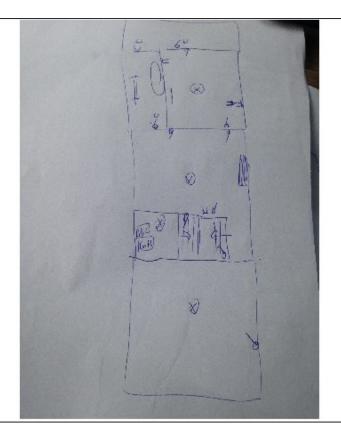
Tension nominale: 2x230v

Lieu du contrôle: Rue Gretry 2/103 , 4000 LIEGE 1 Propriétaire:

Agent-visiteur: Johny Onclin

Date du contrôle: 02/08/2016

Schéma d'implantation simplifié (< 01/10/1981) ou photo de l'installation électrique (> ou < 01/10/1981)



Signature client:





Meensesteenweg 338, 8800 Roeselare TEL: 065/334 979 FAX: 065/336 629 www.acavzw.be / info@acavzw.be Dexia: 068-2516997-68 Numéro de TVA: BE 0811 407 869

Ref: 2016080138

ANNEXE - INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE

Données générales

Annexe à rapport n°: 176001410

Tension nominale: 2x230v

Lieu du contrôle: Rue Gretry 2/103 , 4000 LIEGE 1

Propriétaire:

Date du contrôle: 02/08/2016

Agent-visiteur: Johny Onclin

Schéma d'implantation simplifié (< 01/10/1981) ou photo de l'installation électrique (> ou < 01/10/1981)



Signature client:





Meensesteenweg 338, 8800 Roeselare TEL: 065/334 979 FAX: 065/336 629 www.acavzw.be / info@acavzw.be Dexia: 068-2516997-68 Numéro de TVA: BE 0811 407 869

Ref: 2016080138

ANNEXE - INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE

Données générales

Annexe à rapport n°: 176001410

Tension nominale: 2x230v

Date du contrôle: 02/08/2016

Lieu du contrôle: Rue Gretry 2/103 , 4000 LIEGE 1 Propriétaire:

Agent-visiteur: Johny Onclin

Schéma d'implantation simplifié (< 01/10/1981) ou photo de l'installation électrique (> ou < 01/10/1981)



Signature client:





Meensesteenweg 338, 8800 Roeselare TEL: 065/334 979 FAX: 065/336 629 www.acavzw.be / info@acavzw.be Dexia: 068-2516997-68 Numéro de TVA: BE 0811 407 869

Ref: 2016080138

ANNEXE - INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE

Données générales

Annexe à rapport n°: 176001410

Tension nominale: 2x230v

Lieu du contrôle: Rue Gretry 2/103 , 4000 LIEGE 1

Propriétaire:

Agent-visiteur: Johny Onclin

Date du contrôle: 02/08/2016

Schéma d'implantation simplifié (< 01/10/1981) ou photo de l'installation électrique (> ou < 01/10/1981)



Signature client:

